

ANALYSE OU ABRÉGÉ

DU

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE, DE J.-B. SAY.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

On a souvent confondu la *Politique* avec l'*Économie Politique*. Ce sont pourtant deux sciences très différentes, et indépendantes l'une de l'autre. La première traite de l'organisation des sociétés; des rapports des nations avec leurs gouvernements, et des nations entr'elles, tandis que la seconde nous enseigne comment se forment, se répandent, s'accroissent, se consomment les richesses des particuliers et des nations.

Après avoir, au sujet de l'économie politique, fait des incursions dans la politique pure, on a cru devoir, à plus forte raison, en faire dans l'agriculture, le commerce et les arts, ces véritables fondemens des richesses. Dès lors que de divagations ! Du commerce intérieur, par exemple, l'on se jetera dans le commerce maritime, la navigation, la géographie... où s'arrêter ! — L'économie politique ne considère l'agriculture, le commerce et les arts, que dans les rapports qu'ils ont avec l'accroissement ou la diminution des richesses, et non dans leurs procédés d'exécution. Elle indique les cas où le commerce est véritablement productif, ceux où ce qu'il rapporte à l'un est ravi à l'autre, ceux où il est profitable à tous ; elle enseigne même à apprécier chacun de ses procédés, mais seulement dans leurs résultats. C'est là sa tâche. Le surplus de la science du négociant se compose de la connaissance des procédés de son art. Il faut qu'il connaisse les marchandises qui sont l'objet de son trafic, leurs qualités, leurs défauts, le lieu d'où on les tire, leurs débouchés, les moyens et frais de transport, les valeurs qu'il faut donner en échange, la manière de tenir ses comptes. — Toutes les connaissances humaines se lient. C'est une chaîne. Il faut donc s'attacher à trouver, à bien déterminer le point de contact, l'articulation qui les lie. On a ainsi une connaissance plus précise de chacune de leurs branches, une conception plus claire de leurs lois.

En économie politique, comme en physique, comme en tout, on a fait des systèmes avant d'établir des vérités ; c'est à dire qu'on a donné pour la vérité des conceptions gratuites, de pures assertions. Plus tard, on a appliqué à cette science les méthodes qui ont tant contribué, depuis Bacon, aux progrès de toutes les autres, c'est à dire la méthode expérimentale qui consiste essentiellement à n'admettre comme vrais que les faits dont l'observation et l'expérience ont démontré la réalité, et comme des vérités constantes que les conclusions qu'on en peut tirer naturellement ; ce qui exclut totalement ces préjugés, ces autorités qui, en science comme en morale, en littérature comme en administration, viennent s'interposer entre l'homme et la vérité. — L'économie politique, telle qu'étudiée à présent, est toute entière fondée sur des faits ; car la nature des choses est un fait, aussi bien que l'événement qui en résulte. Les phénomènes dont elle cherche à faire connaître les causes et les résultats, peuvent être considérés ou comme des *faits généraux* et constants qui sont toujours les mêmes dans tous les cas semblables, ou comme des *faits particuliers* qui arrivent bien aussi en vertu de lois générales, mais où plusieurs lois agissent à la fois et se modifient l'une par l'autre sans se détruire ; comme dans le jet d'eau, où l'on voit les lois de la pesanteur modifiées par celles de l'équilibre, sans pour cela cesser d'exister. La science

ne peut prétendre à faire connaître toutes ces modifications qui se renouvellent chaque jour et varient à l'infini ; mais elle en expose les lois générales et les éclaircit par des exemples dont chaque lecteur peut constater la réalité.

La statistique ne nous fait connaître que les faits arrivés ; elle expose l'état des productions et des consommations d'un lieu particulier, à une époque désignée, de même que l'état de sa population, de ses richesses, etc. C'est une description très détaillée, mais toujours imparfaite, à cause des défiances du peuple, de la négligence des recenseurs, des obstacles sans nombre qu'ils rencontrent, et qui, fût-elle vraie, ne le serait que pour un instant. Elle peut plaire à la curiosité, et donner au législateur quelques bases approximatives, mais son utilité n'est pas grande quand elle n'indique pas l'origine et les conséquences des faits qu'elle consigne, et, lorsqu'elle en montre l'origine et les conséquences, elle devient de l'économie politique.

L'économie politique, au contraire, est établie sur des fondemens inébranlables, du moment que les principes qui lui servent de base sont des deductions rigoureuses de faits généraux incontestables. Les faits généraux sont, à la vérité, fondés sur l'observation des faits particuliers, mais on a pu choisir les faits particuliers les mieux observés, les mieux constatés, ceux dont on a été soi-même le témoin ; et lorsque les résultats en ont été constamment les mêmes, et qu'un raisonnement solide montre pourquoi ils ont été les mêmes, lorsque les exceptions mêmes sont la confirmation d'autres principes aussi bien constatés, on est fondé à donner ces résultats comme des lois générales, et à les livrer avec confiance au creuset de tous ceux qui, avec des qualités suffisantes, voudront de nouveau les mettre en expérience. Un nouveau fait particulier, s'il est isolé, si le raisonnement ne démontre pas la liaison qu'il a avec ses antécédens et ses conséquens, ne suffit point pour ébranler une loi générale ; car, qui peut répondre qu'une circonstance inconnue n'ait pas produit la différence qu'on remarque entre deux résultats ? Je vois une plume légère voltiger dans les airs, et s'y jouer quelquefois longtemps avant de retomber à terre : en conclurai-je que la gravitation universelle n'existe pas pour cette plume ? J'aurais tort. En économie politique, c'est un fait général que l'intérêt de l'argent s'élève en proportion des risques que court le prêteur de n'être pas remboursé. Conclurai-je que le principe est faux, pour avoir vu prêter à bas intérêt dans des occasions hasardeuses ? Le prêteur pouvait ignorer son risque, la reconnaissance ou la peur pouvait lui commander des sacrifices ; et la loi générale, troublée en un cas particulier, devait reprendre tout son empire du moment que les causes de perturbation auraient cessé d'agir. Enfin, combien peu de faits particuliers sont complètement avérés ! Combien peu d'entr'eux sont observés avec toutes leurs circonstances ! Et en les supposant bien avérés, bien observés et bien décrits, combien n'y en a-t-il pas qui ne prouvent rien, ou qui prouvent le contraire de ce qu'on veut établir. Aussi n'y a-t-il pas d'opinion extravagante qui n'ait été appuyée sur des faits.

C'est une opposition bien vaine que celle de la *théorie* et de la *pratique* ! Qu'est-ce donc que la théorie, sinon la connaissance des lois qui lient les effets aux causes, c'est à dire, des faits à des faits ? Qui est-ce qui connaît mieux les faits que le théoricien qui les connaît sous toutes leurs faces, et qui sait les rapports qu'ils ont entr'eux ?

Et qu'est-ce que la pratique sans la théorie, c'est à dire, l'emploi des moyens sans savoir comment ni pourquoi ils agissent ? Ce n'est qu'un empirisme dangereux, par lequel on applique les mêmes méthodes à des cas supposés qu'on croit semblables, et par où l'on parvient où l'on ne voulait pas aller.

C'est ainsi qu'après avoir vu le système exclusif en matière de commerce (c'est à dire, l'opinion qu'une nation ne peut gagner que ce qu'une autre perd), adopté presque généralement en Europe dès la renaissance des arts et des lumières ; après avoir vu des impôts constants et toujours croissans, s'étendre sur certaines nations jusqu'à des sommes effrayantes ; et après avoir vu ces nations plus riches, plus populeuses, plus puissantes qu'au tems où elles faisaient librement le commerce, et où elles ne supportaient presque point de charges, le vulgaire a conclu qu'elles étaient riches et puissantes, parcequ'on avait surchargé d'entraves leur industrie, et parcequ'on avait grevé d'impôts les revenus des particuliers ; et le vulgaire a prétendu que cette opinion était fondée sur des faits, et il a relégué parmi les imaginations creuses et systématiques toute opinion différente. — Il est bien évident, au contraire, que ceux qui ont soutenu l'opinion opposée, connaissaient plus de faits que le vulgaire, et les connaissaient mieux. Ils savaient que l'effervescence très marquée de l'industrie, dans les états libres de l'Italie au moyen-âge, et dans les villes anséatiques du nord de l'Europe, le spectacle des richesses que cette industrie avait procurée aux uns et aux autres, l'ébranlement opéré par les croisades, les progrès des arts et des sciences, ceux de la navigation, la découverte de la route des Indes et du continent de l'Amérique, et une foule d'autres circonstances moins importantes que celles-là, sont les véritables causes qui ont multiplié les richesses des nations les plus ingénieuses du globe. Ils savaient que si cette activité a reçu successivement des entraves, elle a été débarrassée, d'un autre côté, d'obstacles plus fâcheux encore. L'autorité des barons et des seigneurs, en déclinant, ne pouvait plus empêcher les communications de province à province, d'état à état ; les routes devenaient meilleures et plus sûres, la législation plus constante ; les villes affranchies ne relevaient plus que de l'autorité royale intéressée à leurs progrès ; et cet affranchissement, que la force des choses et les progrès de la civilisation étendaient aux campagnes, suffisait pour rendre les produits de l'industrie la propriété des producteurs ; la sûreté des personnes devenait assez généralement garantie en Europe, sinon par la bonne organisation des sociétés, du moins par les mœurs publiques ; certains préjugés, tels que l'idée d'usure attachée au prêt à intérêt, celle de noblesse attachée à l'oisiveté, allaient en s'affaiblissant. Ce n'est pas tout : de bons esprits ont remarqué, non seulement tous ces faits, mais l'action de beaucoup d'autres faits analogues ; ils ont senti que le déclin des préjugés avait été favorable aux progrès des sciences, à une connaissance plus exacte des lois de la nature ; que les progrès des sciences avaient été favorables à ceux de l'industrie, et ceux de l'industrie à l'opulence des nations. Voilà par quelle combinaison ils ont été en état de conclure, avec bien plus de sûreté que le vulgaire, que si plusieurs états modernes ont prospéré au milieu des entraves et des impôts, ce n'est pas en conséquence des impôts et des entraves, c'est malgré ces causes de découragement ; et que la prospérité des mêmes états serait bien